



Alerte en fiscalité canadienne

Faits saillants du budget 2013 de l'Alberta

Le 7 mars 2013

Faits saillants

Cet après-midi, M. Doug Horner, ministre des Finances de l'Alberta, a déposé le budget 2013 de la province, intitulé *Budget 2013: Responsible Change*. Ce budget ne prévoit aucune hausse des charges d'exploitation (ce qui représente un virage important par rapport aux dix dernières années, pour lesquelles la hausse moyenne des dépenses atteint 7,3 %). Le budget prévoit ce qui suit :

- une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 2,9 % en 2013-2014;
- des dépenses se chiffrant à 38 milliards de dollars et des recettes de 37,6 milliards de dollars, soit un déficit budgétaire prévu de 400 millions de dollars;
- aucune nouvelle taxe ou impôt et aucun changement de taux;
- une réduction de 1,8 % des taxes foncières scolaires;
- des recettes tirées des ressources non renouvelables de 7,3 milliards de dollars, en hausse par rapport à 7,2 milliards de dollars en 2012-2013;
- un excédent budgétaire de 1,5 milliard de dollars pour l'exercice 2014-2015, qui devrait atteindre 3,3 milliards de dollars en 2015-2016;
- des épargnes totales supérieures à 24 milliards de dollars sur trois ans.

L'avenir de la fiscalité

- Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les principaux moteurs de la prospérité nationale.
- S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.
- **L'avenir de la productivité**
- **Commentaires de Deloitte**

[Retour au début](#)

Perspectives sectorielles

Le budget 2013-2014 tient compte du manque à gagner de 6 milliards de dollars sur le plan des revenus pour 2012 en raison de la « bulle du bitume », et le gouvernement s'engage à changer la façon dont il prévoit les prix de l'énergie. À cet égard, un sommet sur les prévisions énergétiques aura lieu à l'été 2013; les conclusions devraient présenter un grand intérêt pour les leaders du secteur.

Pour la préparation de ce budget, le ministère a utilisé les prix projetés suivants, dans le domaine des ressources :

- West Texas Intermediate (\$ US/bl) : 92,50 \$
- Western Canada Select (\$ CA/bl) : 68,21 \$
- gaz naturel (\$ CA/GJ) : 3,07 \$

Ces prix devraient être raisonnables étant donné la conjoncture actuelle. Par ailleurs, le gouvernement prévoit une certaine stagnation des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés au prochain exercice, lesquels devraient connaître une hausse au cours des exercices suivants.

Retour au début

Perspectives budgétaires et économiques

Il est prévu qu'en 2013, la croissance du PIB de l'Alberta sera de 2,9 %, en deçà de la croissance prévue de 3,5 % du PIB mondial. Les redevances tirées de la production de bitume devraient connaître une hausse de 3,4 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui les portera à 6,7 milliards de dollars en 2015-2016; cette augmentation contribuera à l'accroissement des recettes du gouvernement, qui passeront de 38,6 milliards de dollars à la fin de 2013 à 41,9 milliards de dollars pour l'exercice 2014-2015. Le gouvernement, qui semble vouloir faire preuve de prudence, n'a pas affecté ces recettes supplémentaires à des dépenses particulières.

Le taux de chômage en Alberta est de 4,5 % et devrait descendre à 4,3 % en 2015 et en 2016.

Retour au début

Dépenses

Le budget maintient les dépenses au même niveau, soit à 38 milliards de dollars, mais prévoit qu'elles augmenteront pour atteindre 39,6 milliards de dollars en 2015-2016. Ces prévisions s'accordent avec l'engagement de maintenir l'équilibre entre les dépenses et les revenus. Au nombre des priorités en matière de dépenses figurent la santé, le soutien aux Albertains les plus vulnérables, de même qu'assurer la sécurité et la prospérité de la collectivité.

Le budget du ministère de la Santé s'accroîtra de 500 millions de dollars (3 %) par rapport aux prévisions pour 2012-2013, pour atteindre 17,1 milliards de dollars. Le budget du ministère des Services sociaux, fixé à 4,3 milliards de dollars, demeure stable par rapport à l'exercice précédent. Le soutien opérationnel direct aux municipalités passera de 284 millions de dollars en 2013-2014 à 294 millions de dollars en 2015-2016.

Les dépenses liées à l'éducation postsecondaire diminueront toutefois de 147 millions de dollars.

Retour au début

Plan d'immobilisations

Bien qu'elles diminuent de 1,5 milliard de dollars par rapport à l'exercice 2012-2013, les dépenses en immobilisations se poursuivront. Le plan d'immobilisations triennal prévoit un montant de 15 milliards de dollars, dont une tranche de 12,7 milliards de dollars sera financée au moyen d'emprunts, « afin de soutenir les priorités des Albertains en matière d'investissements dans les familles et les collectivités, d'assurer l'avenir économique de l'Alberta et de promouvoir une gestion des ressources de classe mondiale ». Les dépenses seront réparties de la façon suivante :

- des investissements de 7,9 milliards de dollars dans les familles et les collectivités;
- un montant de 6,1 milliards de dollars consacré aux routes, aux écoles et aux établissements postsecondaires;

- un montant de 1 milliard de dollars réparti entre l'initiative de captage et de stockage du carbone (585 millions de dollars), le fonds de gestion des changements climatiques et des émissions (361 millions de dollars) et l'initiative écoFiducie Canada (36 millions de dollars).

Mesures fiscales

Le budget 2013 n'annonce pas d'augmentation des taux d'imposition. Il prévoit cependant une hausse de 1,8 % des crédits d'impôt personnels afin de compenser l'inflation. Cette augmentation s'ajoute à la diminution des taxes foncières scolaires dont il a déjà été question.

[Retour au début](#)

Personnes-ressources

Associée directrice canadienne, Fiscalité

Heather Evans
416-601-6472

Leader national de la politique fiscale

Albert Baker
416-643-8753

Calgary

Trevor Bell
403-267-1880

Edmonton

John Bylhouwer
780-421-3649

Leader national du secteur du pétrole et du gaz

Geoff Hill
403-267-1820

[Accueil](#) | [Sécurité](#) | [Avis juridique](#) | [Confidentialité](#)

700, 850 - 2 Street SW
Calgary (Alberta) T2P 0R8 Canada

© Deloitte s.r.l. et ses sociétés affiliées.

Ce document est publié par Deloitte s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judiciaires d'un professionnel. Aucun geste ne devrait être posé sans consulter d'abord son conseiller professionnel. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte LLP, société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Deloitte s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Québec.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir www.deloitte.com/ca/apropos.

www.deloitte.ca

[Se désabonner](#)

 [Fil de nouvelles RSS](#)

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.